

27 avr 2007 -17:00

Appartient à Conseil des ministres du 27 avril 2007

Constitution d'une société commerciale immobilière

Constitution d'une société commerciale immobilière Fedimmo 2 par l'Etat et la SFPI

Constitution d'une société commerciale immobilière Fedimmo 2 par l'Etat et la SFPI

Sur proposition de M. Didier Reynders, ministre des Finances, le Conseil des ministres a pris connaissance de l'état d'avancement de la constitution d'une société commerciale immobilière. La préparation de la constitution d'une société commerciale immobilière Valorimmo a commencé après le Conseil des ministres du 19 janvier 2007. Un groupe de travail sera chargé de dresser une liste des bâtiments qui seront introduites dans Valorimmo.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<http://www.diplomatie.be>